

CANDIDATURES

Prix **ORANGE**



Folie Douce Radio

L'émission radiophonique Folie Douce vise à informer et à démystifier le sujet de la santé mentale, mais aussi à faire participer à ses productions des personnes directement concernées.

Au fil des ans, l'équipe de Yvan Bujold, créateur et animateur, a accueilli en studio plusieurs personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale ainsi que des personnes alliées issues du milieu communautaire. Une tribune appréciée où l'on prend le temps d'aborder en profondeur des thèmes délicats tout en contribuant à la lutte aux préjugés en santé mentale. Production de l'organisme communautaire Antenne Communications, l'émission Folie Douce est une aventure qui dure depuis plus de 25 ans!

Samuel Archibald

La plume de l'auteur et professeur Samuel Archibald a mis les pratiques des assureurs sous les projecteurs après que son témoignage «*Je ne fais pas une vraie dépression et je suis un fraudeur*» soit devenu viral (11 février 2018, *La Presse+*). Samuel Archibald expliquait s'être fait refuser ses prestations d'invalidité après que son assureur ait eu vent d'activités professionnelles tenues lors de son congé. Son cri du cœur a touché de nombreuses personnes qui ont à leur tour décrié les comportements des compagnies d'assurance. En écho direct à cette affaire, l'Autorité des marchés financiers annonçait qu'elle procéderait à un examen du traitement des réclamations d'assurance invalidité liées à des facteurs psychologiques tandis que le Mouvement Desjardins a changé d'avis et a accepté la demande de règlement de Samuel Archibald.

PECH

Les principes et les valeurs du Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (PECH) reposent *sur le respect des choix des personnes vivant un problème de santé mentale, leur intégration dans la communauté de même que sur leur mieux-être et leur qualité de vie réelle dans la société*. Son service de crise et de post-crise vise à prévenir l'incarcération et la judiciarisation des personnes qui vivent un problème de santé mentale sur le territoire de la Ville de Québec et de la région. PECH offre aux policiers un service 24/7 ; moins de 5 % des interventions se concluent par l'application d'une garde en établissement. Benoît Côté, qui mène la barque de l'organisme depuis un quart de siècle, rêve désormais d'un projet «*fou*» de centre de psychiatrie et de santé communautaire en santé mentale (*Le Soleil*, 22 août 2018).



Prix **CITRON**

Walmart Canada

Walmart Canada a mis fin en 2018 à son programme d'embauche d'employés en situation de handicap, en vigueur depuis plus de deux décennies, semant consternation, indignation, incompréhension et colère. L'abolition du programme a coûté leur travail à des dizaines de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou l'autisme. Une décision allant à l'encontre de l'inclusion sociale et qui nuit à la reconnaissance de l'apport de l'ensemble des personnes en situation de handicap au marché du travail. La notion de handicap regroupe les aspects physiques, intellectuels, l'autisme et les problèmes de santé mentale. Par ailleurs, comme l'indiquait la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), la perte de ces emplois se justifie difficilement dans un contexte où il y a pénurie de main-d'œuvre au Québec. La CDPDJ rappelait également que les personnes en situation de handicap demeurent sous-représentées sur le marché du travail (*TVA Nouvelles*, 2 avril 2018).

Institut universitaire en santé mentale de Québec

En février 2018, *Le Devoir* révélait qu'à compter de la fin mars, il n'y aurait plus de médecin le soir après 16 h, la nuit et la fin de semaine à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. Un médecin serait de garde, mais sur appel. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale expliquait que la décision avait été prise suite au départ à la retraite de cinq médecins généralistes tout en ajoutant que le service n'était pas «*absolument nécessaire*». Des dizaines de psychiatres et collègues d'autres disciplines se sont indignés par le moyen d'une lettre ouverte (*Le Devoir*, 16 février 2018) et fait valoir que les personnes hospitalisées sont susceptibles de vivre des problèmes de santé physique. La nécessité des médecins généralistes dans un hôpital psychiatrique est indiscutable, disent-ils.

CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) s'est insurgé (*Infodimanche*, 25 avril 2018), devant la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent d'obliger les employés d'entretien ménager — sous peine d'amendes et de sanctions — à intervenir en cas de «*code blanc*», une procédure pour empêcher une personne de s'infliger ou d'infliger à autrui des lésions. Une journée de formation serait prévue ce qui est questionnable étant donné la délicate tâche d'intervenir auprès de personnes en détresse. Il est clair qu'une telle obligation menace l'intégrité physique et mentale des personnes qui la subissent ainsi que des personnes contraintes d'y participer sans être habilitées correctement. Voilà qui est contraire aux prérogatives législatives selon lesquelles toute personne a le droit de recevoir un traitement de qualité par un professionnel qualifié.



La petite histoire de l'AGIDD-SMQ

Fondée en 1990, l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) a pour mission de lutter pour la reconnaissance et l'exercice des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. Ces droits, fondés sur des principes de justice sociale, de liberté et d'égalité, sont ceux de tout citoyen.

L'AGIDD-SMQ a développé, depuis sa fondation, une expertise unique et reconnue dans plusieurs milieux concernant les droits des personnes vivant un problème de santé mentale.

L'Association porte un regard critique sur les pratiques en santé mentale et s'implique pour le renouvellement de ces dernières. Son action prend différentes formes :

- Prises de position publiques et politiques ;
- Diffusion de formations aux personnes utilisatrices de services ainsi qu'aux intervenants des milieux communautaires et du réseau de la santé ;
- Diffusion de publications sur les droits en santé mentale ;
- Organisation de colloques sur les droits en santé mentale.

La petite histoire des prix ORANGE et CITRON

Le concours des prix Orange et Citron est une initiative de l'AGIDD-SMQ.

C'est en 1996 que ce concours a vu le jour. De 1996 à 1999, un jury nommé par le conseil d'administration étudiait les candidatures et choisissait les gagnants. Depuis 1999, un vote populaire permet de déterminer les récipiendaires de ces prix.

Cet événement annuel vise à mobiliser autour de la question du respect des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.

C'est une façon concrète et originale de démystifier « la folie » dans son langage et dans son essence tout en permettant aux personnes de s'approprier un certain droit de regard sur cette société qui trop souvent les exclut ou les marginalise. C'est une occasion qui leur permet de reprendre du pouvoir en ayant droit au chapitre, en devenant juge plutôt qu'accusé.

Le prix ORANGE est remis à une personne, un groupe, une association ou une institution s'étant illustré de par son implication pour le respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale.

Le prix CITRON est décerné à une personne, un groupe, une association ou une institution qui, de par son implication, contrevient au respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale.

Les votes doivent être reçus avant le 11 mai 2019.

BULLETIN DE VOTE

QUI PEUT VOTER? Toute personne qui vit ou a vécu un problème de santé mentale & toute personne intéressée à la question du respect des droits des citoyens vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.

Votre vote pour **LE PRIX ORANGE 2019**

- FOLIE DOUCE RADIO
- SAMUEL ARCHIBALD
- PECH

Votre vote pour **LE PRIX CITRON 2019**

- WALMART CANADA
- INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC
- CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

VOTEZ

AVANT LE 11 MAI 2019

En ligne : www.agidd.org

Par la poste :

AGIDD-SMQ

4837, rue Boyer, bureau 210
Montréal (Québec) H2J 3E6

Par télécopieur : 514 523-0797

Par courriel : info@agidd.org



Les prix ORANGE et CITRON 2019
seront remis le **MERCREDI 29 MAI 2019**
à compter de 17h30 au Centre de villégiature Dam-en-terre
situé au 1385, chemin de la Marina à Alma.

AGIDD-SMQ

Téléphone :

514 523-3443 • 1 866 523-3443

Site Web : www.agidd.org

 www.facebook.com/agidd.smq

 [@agiddsmq](https://twitter.com/agiddsmq)



AGIDD-SMQ

ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DU QUÉBEC